



## **Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles du compte administratif 2018**



*Pose de la première pierre de l'école maternelle – mercredi 20/06/2018*

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2019**

# BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Primitif 2018 de la ville de Castelmaurou a été voté par le conseil municipal le 14 avril 2018. Il a fait l'objet d'une décision modificative le 13/12/2018.

Il se caractérise par une gestion rigoureuse des finances qui a permis de poursuivre une politique d'investissement dynamique afin d'offrir des services publics adaptés et de qualité aux Castelmaurousiens.

Objectifs du budget 2018 :

- **pas d'augmentation de la pression fiscale**
- **maîtriser l'endettement et le limiter au projet d'école maternelle**
- **maintenir un niveau d'investissement significatif**
- **poursuivre la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement**
- **rechercher des cofinancements sur les projets**
- **maintenir le même niveau de soutien aux associations**

En cohérence avec le programme municipal de la mandature, le programme d'investissement 2018 s'est articulé autour des priorités suivantes :

- **les travaux de construction de l'école maternelle**
- **l'étude pour la rénovation du gymnase**
- **la mise en accessibilité des bâtiments** (gymnase et groupe scolaire)
- **l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
- **la réalisation d'opérations de modernisation de l'éclairage public**
- **la poursuite de l'effort municipal d'entretien du patrimoine scolaire, culturel et sportif**
- **l'entretien des réseaux**
- **la sécurisation de la voirie**

Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.



## I / RESULTATS DE L'ANNEE 2018

Les résultats de l'année 2018 se décomposent ainsi :

- excédent de la section de fonctionnement est de + **529 994,45 €**
- excédent de la section d'investissement est de + **873 453,32 €**
- résultat de clôture de l'exercice est de + **1 403 447 €**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	2 663 326,97 €	2 943 321,42 €
	Section d'investissement	2 191 769,51 €	2 468 622,43 €
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)		250 000,00 €
	Report en section d'investissement (001)		852 612,94 €
	<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>4 855 096,48 €</b>	<b>6 514 556,79 €</b>
RESTES A REALISER	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	987 486,00 €	731 473,46 €
	<b>TOTAL des restes à réaliser</b>	<b>987 486,00 €</b>	<b>731 473,46 €</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 663 326,97 €	3 193 321,42 €
	Section d'investissement	3 179 255,51 €	4 052 708,83 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>5 842 582,48 €</b>	<b>7 246 030,25 €</b>



## II / FONCTIONNEMENT

### • Les charges de fonctionnement

#### Les charges de fonctionnement

en €	2017	2018	Evol° 2017/2018
Charges à caractère général (011)	998 045,27	1 075 296,45	7,7%
+ Charges de personnel (012)	1 129 139,25	1 127 243,66	-0,2%
Atténuation des produits (014)	22 096,00		-100,0%
+ Charges de gestion courante (65)	267 175,44	271 777,59	1,7%
<b>= CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT</b>	<b>2 416 455,96</b>	<b>2 474 317,70</b>	<b>2,4%</b>
+ Charges exceptionnelles	2 665,78	574,79	-78,4%
<b>= CHARGES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERETS</b>	<b>2 419 121,74</b>	<b>2 474 892,49</b>	<b>2,3%</b>
+ Intérêts	27 068,94	24 985,02	-7,7%
<b>= CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 446 190,68</b>	<b>2 499 877,51</b>	<b>2,2%</b>

**Les charges de fonctionnement ont augmenté de + 2,2 %.**

**Les charges de personnel sont stables - 0,2 %.**

Les charges de fonctionnement courantes (011) ont évolué de + 7,7 %.

Cette évolution, anticipée lors du DOB 2018, s'explique par :

- un avenant au contrat de gestion du service ALSH (*changement de mode de gestion*) ;
- un projet pédagogique de l'école élémentaire (Erasmus+) ;
- une augmentation du volume des marchés publics à publier ;
- des frais d'entretien des bâtiments en augmentation suite à des incivilités ;
- une importante opération de nettoyage de la toiture de l'église Sainte-Foy.

L'évolution des charges de gestion courante s'explique par l'évolution des contributions au SITPRT et au SDEHG (*politique volontariste de rénovation de l'éclairage public*).

• Les produits de fonctionnement

## Les produits de fonctionnement

en €	2017	2018	Evol° 2017/2018
Impôts et taxes (73)	1 697 665	1 694 738	-0,2%
+ Dotations et participations (74)	775 370	813 547	4,9%
+ Produits des services (70)	323 084	374 931	16,0%
+ Produits de gestion (75)	26 319	31 371	19,2%
+ Atténuations de charges (013)	27 209	20 256	-25,6%
<b>= PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT</b>	<b>2 849 648</b>	<b>2 934 843</b>	<b>3,0%</b>
Produits financiers (76)	26	26	0,0%
+ Produits exceptionnels (77)	116 040	8 453	-92,7%
<b>= PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 965 713</b>	<b>2 943 321</b>	<b>-0,8%</b>

**Les produits de fonctionnement sont en baisse de - 0,8 %.** Cela s'explique par la baisse des produits exceptionnels.

**Les produits de fonctionnement courant sont en hausse de + 3 % (+ 85 000 €)** Cela s'explique principalement par l'augmentation des produits des services (*encaissement depuis 2018 des produits du service ALSH*) et par l'augmentation des dotations et participations (*fin de la baisse de la DGF au titre du redressement des comptes publics + dotation générale de décentralisation de 12 500 € relative à la révision du PLU*)

## Les produits fiscaux

	2017	2018	Evol° 2017/2018
Produit TH	636 845	652 563	2,5%
Produit FB	613 286	622 665	1,5%
Produit FNB	61 786	62 721	1,5%
<b>Produit 3 Taxes ménages</b>	<b>1 311 917</b>	<b>1 337 949</b>	<b>2,0%</b>

**Les produits fiscaux ont progressé de 2 %.** L'évolution des produits fiscaux s'explique par une évolution des bases fiscales et non pas des taux.

**Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis l'année 2012.**

- Taxe d'habitation : 12,82%
- Taxe sur le foncier bâti : 15,15%
- Taxe sur le foncier non bâti : 113,42%



## La dotation globale de fonctionnement (DGF)

	2017	2018	Evol° 2016/2017
<b>Dotation forfaitaire</b>	<b>347 540</b>	<b>353 842</b>	<b>1,81%</b>
<b>DSCUS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<i>dont DSUCS cible</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<b>DSR</b>	<b>57 366</b>	<b>62 888</b>	<b>9,63%</b>
<i>dont Fraction Bourg Centre</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>dont Fraction Péréquation</i>	<i>57 366</i>	<i>62 888</i>	<b>9,63%</b>
<i>dont Fraction Cible</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<b>DNP</b>	<b>63 957</b>	<b>66 952</b>	<b>4,68%</b>
<i>dont Part principale</i>	<i>39 208</i>	<i>39 159</i>	<b>-0,12%</b>
<i>dont part majoration</i>	<i>24 749</i>	<i>27 793</i>	<b>12,30%</b>
<b>Total DGF</b>	<b>468 863</b>	<b>483 682</b>	<b>3,16%</b>

La DGF de la commune a augmenté de 14 819 € entre 2017 et 2018 soit + 3.96 %.

Le gouvernement a mis fin à la réduction des dotations en 2018. A la place, il privilégie l'élaboration de contrats individualisés avec les 340 collectivités et groupements dont les dépenses réelles de fonctionnement des budgets principaux dépassent 60 millions d'euros. La commune n'est pas concernée par l'élaboration d'un contrat.

### III / L'INVESTISSEMENT

## L'investissement en 2018

	€	€/hab	structure
Dépenses directes d'équipement	2 006 031	471	98%
Dépenses indirectes	45 645	11	2%
Opération pour compte de tiers			
<b>Dépenses d'Investissement hors dépenses financières</b>	<b>2 051 676</b>	<b>482</b>	<b>100%</b>
affectation du résultat n-1	393 640	92	17%
Taxe d'aménagement	268 393	63	12%
FCTVA	177 330	42	8%
Opération pour compte de tiers			
Fonds affectés (amendes...)			
Subventions yc DGE (13)	265 811	62	12%
Emprunt	1 200 000	282	52%
<b>Financement des investissements</b>	<b>2 305 173</b>	<b>542</b>	<b>100%</b>

**La commune a investi 2 006 031 € en 2018, soit 471 € par habitant.** C'est 861 535 € d'investissement de plus qu'en 2017 (1 144 495 € d'investissement en 2017).

Ces investissements ont été financés à 100% par des recettes d'investissement : 17 % par l'affectation du résultat n-1, 12% par des subventions et dotations et 52 % par un emprunt (*court terme pour couvrir dans le temps l'arrivée des subventions et du FCTVA pour un montant de 1 200 000 €*)

**Les principaux investissements réalisés en 2018 sont les suivants :**

- **Education :**

- Etudes et travaux de **construction de la nouvelle école maternelle**
- Etude de mise en accessibilité du groupe scolaire
- Travaux d'entretien de la toiture du groupe scolaire Marcel Pagnol



*Construction de l'école maternelle – décembre 2018*

- **Sport :**

- **Fin des travaux de réhabilitation du terrain d'entraînement stabilisé**
- **Rénovation des vestiaires de football situés sous les tribunes et le local du tennis**



*Inauguration du nouveau terrain de football – 16 juin 2018*

- **Culture :**

- **Création progressive du fonds culturel de l'AlphaB**

- **Patrimoine :**

- **Diagnostics énergétiques de plusieurs bâtiments (porté par le SDEHG)**
- **Etude de rénovation + mise en accessibilité du gymnase (phase 1)**



*Plan d'architecte – Façade du gymnase Suzanne Lenglen*

- **Urbanisme**

- **Etudes de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
- **Etudes de modification simplifiée du PLU**
- **Démarche BIMBY au 1<sup>er</sup> trimestre 2018**

- **Equipement**

- **Achat d'une tondeuse autoportée**





● **Accessibilité aux personnes handicapées**

- Etude de mise en accessibilité des ERP : Groupe Scolaire Marcel Pagnol
- Etude pour la mise en accessibilité de 2 arrêts de bus sur la RD 888
- Etude pour la mise en accessibilité du gymnase (*dans le cadre de l'opération de rénovation*)

● **Voirie et réseaux :**

- Etude de requalification d'un parking en zone naturelle et piétonne
- Création d'une zone test de dépose-minute devant le groupe scolaire
- **Création d'un cheminement piétonnier en centre-bourg**
- Etude pour la rénovation des trottoirs de la RD 77 (*Route de Lapeyrouse*)
- Etude pour la sécurisation de la route du Cammas (*partie départementale*)
- **Travaux d'urbanisation de la route de Moutou**



Réunion de chantier – Urbanisation de la route de Moutou

**IV / RATIOS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 257
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 361 760,00	2 496 772,00	554,79	926,17

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	587,24	862,00
2	Produit des impositions directes/population	314,29	470,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	691,41	1 047,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	481,95	258,00
5	Encours de dette/population	396,83	842,00
6	DGF/population	113,62	178,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,09%	51,70%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,62	90,50
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	69,71%	24,70%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,39%	80,40%

# BUDGET ASSAINISSEMENT

Les résultats de l'année 2018 se décomposent ainsi :

- résultat de la section de fonctionnement : + **114 230,84 €**
- résultat de la section d'investissement : + **265 88.54 €**
- résultat de clôture de l'exercice : + **380 119,38 €**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 38 192,96	G 150 423,80	G-A 114 230,84
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 215 367,35	H 137 923,88	H-B -77 443,47

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 520 451,93 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 251 560,31	Q= G+H+I+J 808 799,61	=Q-P 557 239,30

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 177 119,92	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 177 119,92	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 38 192,96	= G+I+K 150 423,80	114 230,84
	Section d'investissement	= B+D+F 392 487,27	= H+J+L 658 375,81	265 888,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 428 680,23	= G+H+I+J+K+L 808 799,61	380 119,38

Les principaux investissements réalisés en 2018 sont les suivants :

- Phase 1 de l'extension du réseau d'assainissement collectif sur la route de Moutou (en parallèle de l'urbanisation de la voie et d'une rénovation du réseau d'eau potable)
- Travaux de rénovation du réseau en centre-village (rue du Presbytère et rue de Bretagne)



# LA DETTE

La dette de la commune est composée de 5 emprunts à taux fixe.

Organisme	Objet	Date de prêt	durée	date fin	Capital Emprunté
Banque postale	Ecole maternelle - court terme	21/11/2018	3 ans	2021	1 200 000 €
Banque populaire	Restaurant scolaire	21/01/2010	20 ans	2030	731 000 €
Credit Agricole	Station d'épuration	19/12/2006	25 ans	2031	500 000 €
Credit Agricole	Station épuration	01/01/2008	25 ans	2033	300 000 €
Credit Agricole	Station épuration	15/09/2009	20 ans	2029	450 000 €

En 2018, pour le projet d'école maternelle, la commune a contracté un emprunt à court terme de 3 ans pour couvrir dans le temps l'arrivée des subventions et du FCTVA pour un montant de 1 200 000 €.

en €	2016	2017	2018
Encours budget principal	608 876	538 884	1 689 250
Encours budget assainissement	928 726	879 129	829 000
/ Epargne brute budget principal	412 829	519 496	443 418
/Epargne brute budget assainissement	174 511,0	173 839	145 839
= ENCOURS / EPARGNE BRUTE budget principal	1,5	1,0	3,8
= ENCOURS / EPARGNE BRUTE budget assainissement	5,3	5,1	5,7
= ENCOURS / EPARGNE BRUTE	2,6	2,0	4,3

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière qui mesure le rapport entre l'épargne brute et la dette, la première finançant la seconde. Exprimé en nombre d'années, ce ratio permet de déterminer le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

En 2018, la capacité de désendettement de la commune de Castelmaurou est de 4.3 années.

On considère généralement que le seuil de vigilance est situé entre 8 et 10 années et qu'au-delà de 12 ans la situation est dangereuse.